



**FORMER VOTRE PERSONNEL**  
C'EST DONNER PLUS DE CHANCES À VOTRE ENTREPRISE

LE FOREM

UN INTERLOCUTEUR DE CHOIX	p.3
LE CHÈQUE-FORMATION	p.5
LE PLAN FORMATION-INSERTION	p.6
LE CRÉDIT-ADAPTATION	p.7
LES FORMATIONS ADAPTÉES	p.8
DES FORMATIONS POUR TOUS	p.10

## FOREM ET FORMATIONS

Faire face à la concurrence,  
proposer les meilleurs produits et services  
aux consommateurs, croître...

Les défis que vous devez relever sont énormes. Pour y arriver, vous devez vous entourer d'un personnel compétent, dynamique et en mesure de répondre aux besoins d'un marché continuellement en mutation.

Dans cette brochure, vous découvrirez comment le Forem peut vous offrir les moyens pour recruter du personnel compétent, optimiser ses compétences, le former aux évolutions de l'entreprise de demain et augmenter vos chances de pérenniser votre activité en misant sur le capital humain de votre société.

Assisté de nos conseillers, vous apprécierez les différents dispositifs mis en place pour vous par le Forem. Parmi ceux-ci, citons :

- Le Chèque-Formation , le Chèque-Formation Langues et le Chèque-Formation Eco-climat
- Le Plan Formation-Insertion
- Le Crédit-Adaptation et son volet tutorat
- Les Centres de compétence
- Les formations « sur mesure »
- Les stagiaires et les formations en entreprise

## UN INTERLOCUTEUR DE CHOIX...

**Vous avez des besoins spécifiques de personnel. Au Forem, nous l'avons bien compris. Le Service Clientèle de votre région ou un conseiller en ressources humaines vous guide pour trouver la solution adaptée à vos besoins.**

Parmi les solutions proposées, le Forem est en mesure de vous présenter des demandeurs d'emploi ayant suivi une ou plusieurs formations organisées par ses soins ou par l'un de ses partenaires. Votre avantage? Trouver facilement du personnel directement opérationnel.

Nos formations répondent parfaitement aux besoins du marché. Flexibles, adaptables, pointues, efficaces, elles suivent les évolutions technologiques pour être en phase avec les besoins des entreprises, ce qui constitue une garantie supplémentaire pour l'entreprise de rencontrer des demandeurs d'emploi pouvant être opérationnels très rapidement.

Pour atteindre cet objectif, le Forem se fournit régulièrement en matériel et en matériaux identiques à ceux que vous utilisez au jour le jour. Une garantie supplémentaire pour les demandeurs d'emploi ayant suivi une formation du Forem de pouvoir se mettre immédiatement au travail, sans longue période d'adaptation.

## DES CENTRES DE COMPÉTENCE PROFESSIONNELS !

**Outre le recrutement, bénéficiez également de l'excellence de nos Centres de compétence. Dans de nombreux secteurs d'activités, ceux-ci permettent à votre personnel d'effectuer diverses formations les tenant à la pointe de la technologie.**

Depuis 2000, les Centres de compétence, créés en partenariat avec la Région wallonne, le Forem, les partenaires sociaux, les 7 secteurs professionnels, les centres de recherche et les universités, mettent à votre disposition un savoir-faire, un équipement et un matériel performant à la pointe de la technologie. Votre personnel pourra lui aussi bénéficier de cet environnement motivant en s'inscrivant à nos formations de perfectionnement professionnel.

Le Service Clientèle de votre région vous présente les différents centres multi-domaines et vous guide dans le choix d'une formation, indéniable source d'accroissement et de productivité pour votre entreprise.

Pour en savoir plus, contactez le Service Clientèle de votre région. Retrouvez ses coordonnées en fin de brochure (page 11) ou consultez [www.leforem.be](http://www.leforem.be).

Se remettre en question, découvrir, jour après jour, les nouveautés techniques de son secteur, mettre toutes les forces vives de son entreprise à niveau pour en tirer la quintessence ... Un chef d'entreprise doit également prendre en compte ces paramètres.

## LE CHÈQUE-FORMATION

LE PLUS BEAU MÉTIER, C'EST CELUI QUE VOUS LEUR PERMETTEZ D'EXERCER... MIEUX!

Afin de permettre à votre entreprise de progresser et à votre personnel de rester continuellement à la page, le Forem vous propose les Chèques-Formation. Un chèque s'achète 15€ et a une valeur de 30€. Il sera échangé contre une heure de formation dans un centre de formation agréé. Une sérieuse économie au regard des avantages que cela comporte en termes de performance!

**LE CHÈQUE-FORMATION, LE CHÈQUE-FORMATION LANGUES ET LE CHÈQUE-FORMATION ECO-CLIMAT OFFRENT DIVERSES POSSIBILITÉS :**

- **Des formations en langues.** Essentielles pour s'ouvrir à de nouveaux marchés, les langues sont désormais indispensables à l'expansion de votre entreprise. Grâce aux Chèques-Formation, vous réactualisez aisément le niveau de vos collaborateurs.
- **Des formations en lien avec l'efficacité énergétique.** Le secteur des énergies vertes est en pleine expansion. Découvrez le Chèque-Formation Eco-climat qui vous permet de former votre personnel à ces nouvelles technologies.
- **Des formations générales dans des dizaines de secteurs d'activités et pour des centaines de métiers.** Grâce à des partenariats performants, plus de 300 opérateurs agréés, privés et publics sont en mesure de vous proposer des formations adaptées, ciblées et cohérentes avec votre activité. Il en résulte un personnel plus efficace et des clients encore plus satisfaits.

Pour en savoir plus, contactez un conseiller en ressources humaines. Retrouvez ses coordonnées en fin de brochure (page 11) ou consultez [www.leforem.be](http://www.leforem.be).

Grâce à des formations professionnelles adaptées à vos besoins, votre personnel se perfectionne, augmente la qualité de son travail et vous permet d'acquérir de nouvelles parts de marché.



## LE PLAN FORMATION-INSERTION

Vous souhaitez engager du personnel capable de répondre aux besoins spécifiques de votre entreprise, mais une formation ciblée est indispensable pour finaliser le recrutement ? Le Plan Formation-Insertion (PFI) vous propose la solution idéale.

### TROIS CONDITIONS D'ACCÈS :

- Vous engagez un demandeur d'emploi inscrit au Forem ;
- Vous le formez selon le programme établi avec le Forem (de 4 à 26 semaines et jusqu'à 52 semaines pour les jeunes peu qualifiés) ;
- Vous l'engagez à la fin du programme pour une durée au minimum équivalente à celle du PFI.

### VOS AVANTAGES SONT NOMBREUX :

- Durant la période de formation, le candidat conserve son statut précédent et l'éventuelle allocation dont il bénéficie (revenu d'intégration, allocation de chômage ou d'attente,...).
- Vos seuls frais consistent dans le versement d'une rémunération équivalente à la différence entre le revenu lié à l'emploi visé et l'allocation sociale du stagiaire telle qu'il la perçoit au moment de l'intégration dans l'entreprise. Aucun versement à l'ONSS n'est nécessaire.
- Au terme du PFI, l'engagement définitif du stagiaire vous permet de bénéficier d'aides publiques liées à cet engagement spécifique telles que réductions d'ONSS, primes à l'emploi, etc.

Une simple prise de contact avec un conseiller en ressources humaines vous permettra de connaître les différentes primes à l'emploi accessibles à votre secteur d'activité.

Pour en savoir plus, contactez un conseiller en ressources humaines. Retrouvez ses coordonnées en fin de brochure (page 11) ou consultez [www.leforem.be](http://www.leforem.be).

Le monde change et les technologies progressent. La formation continue des travailleurs devient incontournable pour les entreprises qui souhaitent rester performantes. Afin de vous aider à atteindre cet objectif, le Forem vous propose le Crédit-Adaptation.

## LE CRÉDIT-ADAPTATION

APPORTEZ LA FORMATION QUI MANQUE À VOS TRAVAILLEURS !

Spécialement conçue pour la formation simultanée de plusieurs travailleurs (minimum 3\*) aux spécificités de leur poste de travail, cette mesure permet à l'entreprise qui en fait préalablement la demande au Forem, de bénéficier, après acceptation de son dossier, d'une intervention financière comprise entre 6€ et 10€ par travailleur et par heure de formation.

\* Exception pour le Crédit-Adaptation dans sa version Tutorat pour lequel un dossier peut être ouvert pour un seul travailleur.

### LES FORMATIONS DOIVENT RÉPONDRE À L'UNE DES SITUATIONS SPÉCIFIQUES SUIVANTES :

- Remise à niveau, développement de la polyvalence ou apprentissage de nouvelles compétences ;
- Formation à l'utilisation d'un nouvel outil ou à de nouvelles méthodes de travail ;
- Formation liée à un système de management de la qualité (ISO 9001), de l'environnement (ISO 14001, EMAS) ou encore de la sécurité (VCA, BeSaCC, OHSAS 18001) ;
- Formation liée à un système de réduction de travail autorisé par le Ministre fédéral de l'Emploi et du Travail.

D'autre part, le Forem vous propose également de valoriser et d'utiliser les acquis d'un travailleur âgé de plus de 45 ans, expérimenté au sein de votre entreprise, pour former un ou plusieurs autres travailleurs. Le **Crédit-Adaptation «Tutorat»** permet une parfaite transition entre le personnel, dont les connaissances sont reconnues, et des nouvelles recrues. Après constitution d'un dossier, votre entreprise bénéficiera d'un subside compris entre 10€ et 11€ par travailleur et par heure de formation. Une manière efficace d'encourager le transfert des compétences !

Pour en savoir plus, contactez un conseiller en ressources humaines. Retrouvez ses coordonnées en fin de brochure (page 11) ou consultez [www.leforem.be](http://www.leforem.be).

Vouloir former son personnel, c'est bien.  
Pouvoir le faire tout en tenant compte des  
contraintes de son entreprise, du marché et  
des impératifs inhérents à ceux-ci, c'est mieux !

## LES FORMATIONS ADAPTÉES

POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS DE FLEXIBILITÉ

Le Forem a mis au point différentes méthodologies et pédagogies qui vous permettront d'obtenir les formations voulues tout en maintenant le bon fonctionnement de votre société.

- **Les formations dans un centre de formation** permettent de développer les compétences de vos collaborateurs. Ces formations dispensées par des équipes de formateurs spécialisés tiennent compte des caractéristiques économiques de la région.
- **Les formations en entreprise** vous permettent d'organiser des formations spécifiques, avec le soutien du Forem, au sein même de vos installations. Bénéficiez d'un soutien logistique, mais aussi financier grâce aux Chèques-Formation, aux PFI et aux Crédits-Adaptation. Vous pourrez également permettre à un apprenant d'effectuer une formation en alternance tout en bénéficiant d'incitants financiers.
- **L'autoformation accompagnée** est la formule offrant un maximum de souplesse et de liberté à vos collaborateurs. Les participants déterminent leurs objectifs et les moyens de les atteindre. Les formations se déroulent ensuite à un rythme tenant compte de leur charge de travail.

Pour en savoir plus, contactez le Service Clientèle de votre région. Retrouvez ses coordonnées en fin de brochure (page 11) ou consultez [www.leforem.be](http://www.leforem.be).



Le Service Clientèle  
et le conseiller en  
ressources humaines  
de votre région sont à  
votre entière disposition  
pour répondre à vos  
questions.



## DES FORMATIONS POUR TOUS

DANS TOUS LES DOMAINES, DE TOUTES LES FAÇONS

Grâce à un catalogue de formations très important, le Forem est en mesure de proposer des formations dans de nombreux secteurs d'activités.

En regroupant toutes les formations disponibles en Wallonie dans une base de données commune, le Forem est en mesure de vous proposer la formation correspondant le mieux à vos attentes. Organisées par le Forem ou par des opérateurs de formation agréés par la Région wallonne, les formations proposées sont un merveilleux tremplin pour votre personnel.

De grutier à informaticien en passant par infographiste, secrétaire ou responsable d'un call-center, les formations sont aussi nombreuses que diversifiées. N'hésitez pas à vous renseigner souvent afin de connaître les nouvelles offres de formation du Forem.

Pour en savoir plus, accédez à notre catalogue de formation sur [www.leforem.be](http://www.leforem.be).

## ACCUEILLIR UN STAGIAIRE

C'EST PARACHEVER SA FORMATION, LE CONFRONTER AUX EXIGENCES RÉELLES DU MONDE DE L'ENTREPRISE, ET, POURQUOI PAS, LE RECRUTER

Le Forem vous permet non seulement de faire progresser les compétences de vos travailleurs grâce à la formation, mais il vous donne également la possibilité d'apprendre à connaître un futur travailleur en accueillant dans votre entreprise un stagiaire en formation professionnelle.

Le Service Clientèle vous informe des possibilités pour votre entreprise.

Pour en savoir plus, contactez le Service Clientèle de votre région. Retrouvez ses coordonnées en fin de brochure (page 11) ou consultez [www.leforem.be](http://www.leforem.be).

PLUS D'INFOS ? [WWW.LEFOREM.BE](http://WWW.LEFOREM.BE)

Pour toute information sur le recrutement ou les aides à l'emploi et à la formation, contactez les conseillers en ressources humaines :

- **RÉGION D'ARLON**  
Tél.: 063/67 03 63
- **RÉGION DE CHARLEROI**  
Tél.: 071/23 06 20
- **RÉGION DE HUY**  
Tél.: 085/27 08 47
- **RÉGION DE LA LOUVIÈRE**  
Tél.: 064/27 98 54
- **RÉGION DE LIÈGE**  
Tél.: 04/229 11 70
- **RÉGION DE MONS**  
Tél.: 065/40 93 05
- **RÉGION DE MOUSCRON**  
Tél.: 056/85 58 28
- **RÉGION DE NAMUR**  
Tél.: 081/48 69 49
- **RÉGION DE NIVELLES**  
Tél.: 067/28 08 85
- **RÉGION DE TOURNAI**  
Tél.: 069/88 29 45
- **RÉGION DE VERVIERS**  
Tél.: 087/59 03 75

Pour toute information sur les formations du Forem et les possibilités d'engagement d'un stagiaire en formation au Forem, contactez le Service Clientèle de votre région :

- **BRABANT WALLON**  
Rue du Progrès 5, 1400 NIVELLES  
Tél.: 067/89 52 49 Fax: 067/21 60 27  
[serviceclientele.brabantwallon@forem.be](mailto:serviceclientele.brabantwallon@forem.be)
- **CHARLEROI**  
Avenue des Alliés 14/18, 6000 CHARLEROI  
Tél.: 071/27 45 89 Fax: 071/27 45 45  
[serviceclientele.charleroi@forem.be](mailto:serviceclientele.charleroi@forem.be)
- **HUY**  
Avenue Ch. & L. Godin 5, 4500 HUY  
Tél.: 085/27 42 30 Fax: 085/27 42 39  
[serviceclientele.huy@forem.be](mailto:serviceclientele.huy@forem.be)
- **LA LOUVIÈRE**  
Rue du Chemin de Fer 37, 7100 LA LOUVIÈRE  
Tél.: 064/27 97 00 Fax: 064/27 97 99  
[serviceclientele.lalouviere@forem.be](mailto:serviceclientele.lalouviere@forem.be)
- **LIÈGE**  
Rue du Bois d'Avroy 27, 4000 LIEGE  
Tél.: 04/225 57 10 Fax: 04/229 58 96  
[serviceclientele.liege@forem.be](mailto:serviceclientele.liege@forem.be)
- **LUXEMBOURG**  
Rue de l'Ancienne Gare 38, 6800 LIBRAMONT  
Tél.: 061/28 02 60 Fax: 061/28 02 79  
[serviceclientele.luxembourg@forem.be](mailto:serviceclientele.luxembourg@forem.be)
- **MONS**  
Rue des Verts Pâturages 10, 7000 MONS  
Tél.: 065/40 21 12 Fax: 065/84 38 04  
[serviceclientele.mons@forem.be](mailto:serviceclientele.mons@forem.be)
- **NAMUR**  
Boulevard du Nord 14, 5000 NAMUR  
Tél.: 081/23 45 45 Fax: 081/22 58 42  
[serviceclientele.namur@forem.be](mailto:serviceclientele.namur@forem.be)
- **VERVIERS**  
Rue Coronmeuse 53-55, 4800 VERVIERS  
Tél.: 087/32 42 80 Fax: 087/31 25 48  
[serviceclientele.verviers@forem.be](mailto:serviceclientele.verviers@forem.be)
- **WALLONIE PICARDE**  
Rue du Moulin de Marvis 7-9, 7500 TOURNAI  
Tél.: 069/88 16 00 Fax: 069/21 00 57  
[serviceclientele.walloniepicarde@forem.be](mailto:serviceclientele.walloniepicarde@forem.be)

**PLUS D'INFOS ?**

**WWW.LEFOREM.BE**